

UNIVERSIAPOLIS, UNIVERSITE INTERNATIONALE D'AGADIR
ISIAM AGADIR, Faculté Privée des Sciences de Gestion
5^{ème} Edition du colloque international sur le développement durable et la RSE
« Développement durable, RSE et performance globale : entre discours et pratiques »
Du 21 au 23 novembre 2019, campus Universiapolis

Thème de la communication
**« L'INNOVATION RESPONSABLE AU CŒUR DU MANAGEMENT DE LA RSE:
UN LEVIER DE PERFORMANCE POUR LA PME ALGERIENNE »**

MAHOUCHE Yamina

Maître assistante, Doctorante, FSECSG, UMMTO, Algérie

mahoucheyamina@yahoo.fr

SI-MOHAMMED Djamel

Professeur, FSECSG, UMMTO, Algérie

d_simohammed@yahoo.fr

AXE : RSE, innovations et performance globale.

RESUME :

A l'heure du développement durable et de la RSE, en conservant le paradigme de performance des organisations, impératif dans notre monde compétitif et globalisé, il y a lieu d'intégrer le concept d'innovation responsable au cœur même des stratégies et processus d'innovation.

L'innovation responsable n'est pas la simple recherche de l'amélioration de l'environnement, de la santé humaine ou des conditions, mais l'intégration effective de l'ensemble de ces dimensions tout au long du processus.

Cette contribution s'appuyant sur les recherches académiques mais aussi illustrée par deux cas de PME algériennes, permet de comprendre les enjeux de l'innovation responsable pour les dirigeants et les managers, et d'offrir des clefs permettant d'accroître les performances d'une façon durable.

Mots clés :

Développement Durable, Innovation responsable, responsabilité sociétale et sociale de l'entreprise, Performance globale, Iso 26000, PME.

Bibliographie :

- INGHAM Marc, « vers l'innovation responsable, pour une vraie responsabilité sociétale », Editions DE BOECK, 2011.
- PAVIE Xavier, « innovation responsable : stratégie et levier de croissance des organisations », Editions EYROLLES, 2012.
- PLUCHART Jean- Jacques et UZAN Odile, « Responsabilité sociale de l'entreprise, études de cas », MA Editions-ESKA, Collection Master, dirigée par le Professeur Jacques IGALENS, 2017.

Thème de la communication

L'INNOVATION RESPONSABLE AU CŒUR DU MANAGEMENT DE LA RSE : UN LEVIER DE PERFORMANCE POUR LA PME ALGERIENNE

INTRODUCTION

Il y a aujourd'hui un contexte nouveau qui articule à la fois la période moderne dans laquelle nous sommes et la nécessité de rechercher un développement pérenne, responsable et partagé.

Avec le progrès de la science, de la technologie, nous avons désormais une compréhension du monde tant dans ses complexités que dans son exploitation. Ces développements offrent un nombre d'actions possibles considérables. Toutefois, ils ne sont pas sans poser, comme jamais auparavant, des enjeux éthiques, sociaux, citoyens.

Ces enjeux posent les premières pierres de ce que l'on nomme l'« innovation responsable ». Une question autant humaine qu'économique, autant responsable que sociétale, autant pour l'avenir que le présent. La présente contribution cherche à présenter l'innovation responsable par l'organisation et ses liens avec la performance de cette dernière. Pour y parvenir, nous retenons le plan suivant :

- Innovation responsable : un essai de définition ;
- Spécificités des PME et innovations responsables en PME Algériennes.

1. Innovation responsable : un essai de définition

Dans la perspective de cerner le concept d'innovation responsable, il y a lieu de clarifier les concepts suivants : la responsabilité, l'innovation et leurs sens pour les organisations.

Le concept d'innovation responsable emprunte pour l'essentiel à celui de « responsabilité soci(ét)ale » (RSE), appliqué, pour notre propos aux entreprises, et plus particulièrement aux innovations qu'elles développent et déploient dans une perspective de développement durable (DD). Nous présentons dans ce qui suit un essai de synthèse des définitions présentées dans la littérature.

1.1. l'innovation

Les définitions du concept innovation abondent, nous présentons brièvement celle qui est proposée dans le manuel d'Oslo (OCDE) car elle est souvent utilisée. Selon ce manuel

(Ingham, 2011, p17) « l'innovation est la mise en œuvre d'un produit (bien matériel ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du travail ou les relations extérieures ».

1.2. Innovation création de valeurs et de connaissances

La notion de création de valeur est présente dans nombre de définitions de l'innovation. L'innovation a été vue comme « le processus créatif à travers duquel de la valeur économique additionnelle est extraite du stock de connaissances » (OCDE, 2001).

Dans leur revue de la littérature sur les liens entre RSE et innovations, Hockert et Morsing (in Ingham, 2011, p18), retiennent la définition à orientation économique d'O'Sullivan (2000) pour qui « l'innovation de (produit) est le processus par lequel des ressources productives sont développées et utilisées pour générer des produits de qualité supérieure et /ou à coûts inférieurs à ceux qui sont déjà disponibles ».

L'innovation, quelque soit sa forme, consiste à créer de nouvelles connaissances (Nonaka, Takeuchi, avec la contribution de Ingham, 1997, (Ingham, 2011, p. 18).

Nous retenons ici cinq dimensions centrales pour une définition de l'innovation responsable : (1) la nouveauté (pour l'entité concernée par l'innovation) ; (2) la performance accrue (par rapport à ce qui existe) ; (3) la valeur supérieure au sens large ; (4) l'utilisation des ressources productives ; (5) les processus et la création des connaissances.

1.2 . L'innovation responsable, RSE et DD

L'origine de l'innovation responsable peut être trouvée chez le philosophe *HANS JONAS* (Pavie, 2012, p. 01) qui, en 1979, dans le Principe responsabilité, développe l'idée que le savoir humain surpasse le savoir prévisionnel. Par conséquent, il est fondamental selon lui d'adopter une éthique destinée à combler cet écart. Sans rejeter science et technique, Jonas expose la nécessité de déployer une responsabilité à visage humain face aux risques que la technologie apporte et qui met en jeu l'humanité.

Toutefois, et avant cela, il faut préciser que la question de l'innovation responsable n'est pas sans lien avec celles de la responsabilité sociale des entreprises (R.S.E), même si elle s'en écarte à bien des égards. Un détour sur la RSE et DD semble indispensable afin de comprendre l'articulation avec l'innovation responsable.

Si elles présentent des différences, les évolutions des notions et des dimensions du DD et de la RSE tendent à converger, les préoccupations en RSE tendent à intégrer davantage les préoccupations de long terme liées au développement durable et à souscrire à ses principes et les réflexions sur le développement durable tendent à mettre l'accent sur le rôle et les contributions des entreprises à en relever les défis.

1.2.1. Innovations responsables soutenables (durables)

Ces premières définitions et repères conduisent à introduire et à situer les innovations responsables dans une perspective de développement durable/soutenable. Notons, dès à présent, que bon nombre de définitions de la RSE notamment dans leurs relations à l'innovation, se situent dans une telle perspective (Ingham, 2011, p19). Nous nous appuyons ici sur la définition, communément retenue et abondamment commentée) proposée par les auteurs du rapport Brundtland (1987), pour qui le développement durable/soutenable est « développement économique qui permet de satisfaire les besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs».

Ce rapport précise que « deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de besoins et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée de limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir».

Nous retenons ici l'idée de satisfaction des besoins actuels sans compromettre les capacités des générations futures, la priorité à accorder aux besoins essentiels des plus démunis, la prise en compte de la capacité limitée de l'environnement (au sens de l'environnement naturel).

1.2.2. Quelques définitions de la RSE

Parmi les nombreuses définitions proposées dans la littérature, nous en retenons trois car elles nous semblent suffisamment générales pour rendre compte des dimensions des innovations responsables et de leur variété et parce qu'elles rejoignent, en les complétant, la définition du développement durable. Elles mettent davantage l'accent sur les stratégies et le comportement des entreprises.

World Business Council For Sustainable Development (2000), donne la définition suivante « la responsabilité sociale de l'entreprise est l'engagement continu d'une entreprise

de se comporter d'une façon éthique et de contribuer au développement économique, tout en améliorant la qualité de vie de ses employés et de leurs familles ainsi que celle de la communauté locale et de la société prise au sens large ».

Le livre vert (2011) de l'Union Européenne donne la définition suivante de la RSE, « l'intégration volontaire, par les entreprises, des considérations sociales et environnementales, dans leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes ». Cette définition générale permet les remarques suivantes :

- La première idée tient au caractère libre, délibérée et volontaire (voire volontariste) de l'exercice de la RSE ;
- La seconde a trait à l'intégration de considérations économiques et environnementales et sociales dans les stratégies, les décisions et les actions de l'entreprise.
- La troisième suppose que les entreprises intègrent ces dimensions dans leurs activités commerciales et dans les relations qu'elles entretiennent avec leurs parties prenantes.

D'autres définitions rejoignent les précédentes, mettent davantage l'accent sur le projet, la contribution ou l'objet de la responsabilité sociétale ; contribution libre et volontaire à la protection de l'environnement, à l'amélioration du bien individuel et collectif.

1.3. Définition et dimensions de l'innovation responsable

De la synthèse de ce qui précède nous dirons que le concept d'innovation responsable recouvre plusieurs dimensions. Il intègre le projet (intention, finalité) (le pourquoi), les acteurs et bénéficiaires, (pour qui et où), le contenu (le quoi), les contributions (la « performance »), les processus et comportements, le (comment) les relations avec les parties prenantes (avec qui), la temporalité (quand).

C'est sur la base de ces précisions et éclairages que l'on peut lire les différents types de responsabilité au regard de l'innovation :

1.3.1. Innovation responsable

L'innovation responsable est définie par la commission européenne comme un processus transparent et interactif par lequel les acteurs sociaux et les innovateurs doivent interagir et collaborer ensemble en fonction des opportunités pour que tout soit fait conformément aux enjeux éthiques sociétaux. (Pavie, 2012, p. 16)

- L'innovation responsable désigne « l'intégration volontaire des considérations sociales et environnementales, dans la stratégies, la mise au point, la production et la commercialisation de solutions plus performantes qui ont pour projet et pour résultat de créer de la valeur « sociétale ».
- L'innovation responsable désigne « l'intégration volontaire et proactive des considérations sociales et environnementales, dans les stratégies, les comportements et les processus et qui produisent des solutions nouvelles et plus performantes par le développement et l'utilisation productive de ressources et qui ont pour résultat à créer de la valeur « sociétale » (économique, sociale et /ou environnementale) ».

Les innovations responsables recouvrent un large éventail de domaines. Nous distinguons notamment des innovations qui concernent des préoccupations sociales et /ou environnementales.

L'innovation inclusive, quant à elle, le but est de livrer des produits de haute performance, des processus et des services à un pris très faible pour les personnes pauvres, du logement aux transports, des médicaments aux ordinateurs. Ces innovations doivent être avant tout très abordables financièrement.

2. Spécificités des PME et innovations responsables en PME Algériennes

Nous présentons les spécificités des PME permettant l'innovation responsable en premier lieu. Nous présentons en second lieu, deux cas de PME Algériennes ayant connu le succès grâce à des innovations responsables dans le cadre de stratégies responsables et de la mise en place des lignes directrices de la norme ISO 26000 dédiée à la RSE. Il s'agit d'une innovation sociale au sein de l'entreprise Nouvelle Conserverie Algérienne (NCA) Rouiba et de la Société Algérienne des SACs enduits (SASACE).

2.1. Spécificités des PME et RSE

Se situant dans la perspective d'opportunités offertes à la PME par la RSE, INGHAM (2012), rejoins Jenkins et Spence et insiste sur la nécessité d'adopter une approche spécifique de la RSE pour les PME. Il y a lieu de distinguer entre PME « entrepreneuriales » cotées en bourse et les PME « normales » ; en effet, les PME sont moins sujettes à une pression de court terme des actionnaires en matière de croissance financière, ce qui peut avoir pour effet de leur offrir plus de liberté et de flexibilité pour poursuivre des activités socialement responsables telles que des améliorations environnementales et l'implication dans la communauté.

En matière de RSE et d'innovations responsables, les ressources sur lesquelles les PME pourraient s'appuyer et les avantages dont elles pourraient bénéficier sont notamment les suivants :

- Une plus grande flexibilité permettant de saisir et de créer des opportunités et de servir des niches de marchés moins servies et non servies ;
- une capacité de bénéficier et combiner des avantages en termes de différenciation et de coûts;
- des relations de « proximité » avec les clients utilisateurs, et d'autres parties prenantes qui faciliteraient l'identification d'opportunités d'innovations ;
- Des gains de temps dans le cycle de développement et de diffusion des nouveaux produits.

2.2. Innovations responsables en PME Algériennes : études de cas

Nous présentons les résultats d'une enquête sur terrain concernant le premier cas et d'une recherche documentaire notamment sur le site de l'ISO pour le deuxième cas. Il s'agit d'une innovation responsable sociale appelée l'observatoire bien être et motivation de la NCA Rouiba et d'une innovation écologique de la société SASACE.

2.2.1. L'observatoire bien être et motivation et performance de la NCA Rouïba

La Nouvelle Conserverie Algérienne, NCA Rouiba, est une PME algérienne, société par actions. Elle est spécialisée dans la fabrication de conserves alimentaires dont l'activité principale est la transformation, le conditionnement et la commercialisation des bissons et jus de fruits.

Toujours en mouvement à la pointe des nouvelles avancées technologiques en harmonie avec la notion de développement durable et d'équité sociale rassurant ainsi ses employés, partenaires, actionnaires et consommateurs. Nous présentons dans ce qui suit une innovation sociale menée par cette entreprise avec la mise en œuvre des lignes directrices de la norme ISO 26000 dédiée à la responsabilité sociale des organisations.

2.2.1.1. Présentation de l'innovation

Consciente que la performance de l'entreprise repose avant tout sur l'engagement et la motivation des équipes, et dans une logique de remise en question permanente et d'amélioration continue, NCA Rouiba a innové dans le cadre de son système de management en mettant en place un observatoire nommé « observatoire bien être et motivation » dont le

but est de mesurer à travers des enquêtes, à un moment précis de la vie de l'entreprise, le climat général qui la caractérise.

L'observatoire est conçu comme un outil utile pour une communication efficace et structurée sur les sujets et répond à des objectifs spécifiques à chacune des cibles visées : les salariés, le management, les actionnaires et les partenaires financiers. Un comité « Savoir- Performance-Innovation » SPT, est mis en place pour traiter les résultats de l'observatoire.

Le financement de l'innovation s'est fait par des fonds propres à l'entreprise d'un montant global de 1 497 600, 00 DA, ayant servi à la création de l'application informatique et rémunération du cabinet chargé du projet.

2.2.1.2. Structure de l'observatoire et prise en compte des résultats

La structure de l'observatoire s'articule autour des deux dimensions suivantes :

- Un ensemble d'indicateurs objectifs et chiffrés ;
- L'expression de la satisfaction des salariés.

Chacune de ces deux dimensions se matérialise dans la réalisation par :

- La mise en oeuvre de quinze indicateurs utiles à une mesure de la performance en matière de gestion des ressources humaines et de qualité du management (voir tableau) ;
- La mobilisation de quinze rubriques regroupant les thèmes proposés aux salariés pour exprimer leur satisfaction ;
- La représentation des résultats de l'observatoire dans un graphe de synthèse sous forme d'une toile d'araignée.

Tableau 1 : indicateurs RH et management par axe et par branche

	Axe	branche
Indicateurs Ressources Humaines et management	A1 : Conditions de travail	- B1 : Environnement et cadre de travail - B2 : Equipements et ressources mis à disposition - B3 : Hygiène et sécurité au travail
	A2 : Administration du personnel et rémunération	- B1 : administration du personnel - B2 : gestion de la paie - B3 : Qualité et système de rémunération
	A3 : Développement professionnel	- B1 : recrutement et intégration dans l'entreprise - B2 : valorisation des compétences et des performances promotion interne - B3 : gestion de formation
	A4 : Qualité du management	- B1 : organisation du travail et formulation des objectifs - B2 : suivi des réalisations et accompagnement - B3 : évaluation des résultats - B4 : innovation et créativité
	A5 : Communication et relations internes	- B1 : coopération et travail en équipe - B2 : qualités des relations et sentiment d'appartenance - B3 : partage de la vision et sentiment d'appartenance.

Source : Synthèse à partir d'un document interne à l'entreprise

2.2.1.3. Prise en compte des résultats de l'observatoire

Les différentes méthodes utilisées pour une meilleure compréhension des résultats sont les suivantes :

- **Transformation des indicateurs chiffrés sur une échelle de 1 à 4**

Les indicateurs chiffrés font l'objet :

- D'une valeur jugée tout à fait insuffisante qui restera la borne inférieure de l'échelle, notée « n ».
- D'une valeur jugée tout à fait satisfaisante qui restera la borne supérieure de l'échelle, notée « M ».

Si « x » est la valeur de l'indicateur, sa transcription linéaire « y » sur une échelle de 1 à 4, s'obtiendra à travers les règles suivantes :

$$Y = 1 + 3 * (x - n) / (M - n) \text{ si } n < x < M$$

$$Y = 1 \text{ si } x < n$$

$$Y = 4 \text{ si } M < x$$

▪ **Pondération des résultats**

Plusieurs pondérations sont possibles et font l'objet d'une proposition issue du déroulement des entretiens qualitatifs :

- La pondération des indicateurs chiffrés à l'intérieur d'une branche,
- La pondération des positions exprimées par les salariés sur chacun des items, à l'intérieur d'une branche,
- La pondération des branches à l'intérieur d'un axe.

2.2.1.4. Objectifs et déroulement des entretiens qualitatifs

La possibilité est offerte aux salariés de formuler des commentaires pour compléter leurs réponses aux items, uniquement sur chacun des cinq axes du questionnaire. Les objectifs assignés aux entretiens sont les suivants :

- Contribuer à définir la proposition de pondérations évoquée ci-dessus.
- Recueillir un ensemble d'informations qualitatives permettant d'apprécier la situation sur chacun des axes.
- Recueillir un ensemble d'informations qualitatives, d'avis et de suggestions sur les améliorations souhaitables de la situation.

Les entretiens durent, chacun, environ une heure et concerneront : les membres du management (environ dix personnes), un échantillon représentatif du personnel, limité à vingt personnes. Les entretiens sont organisés indépendamment et avant la passation des questionnaires.

Les personnes concernées sont susceptibles d'être des ambassadeurs de la démarche auprès de l'ensemble des salariés, appelés à s'exprimer, dans un second temps, à travers le questionnaire.

Une application informatique a été conçue à effet de garantir l'anonymat et la confidentialité des informations. Pour les personnes ne pouvant pas utiliser l'outil informatique, la direction a fait appel à un cabinet externe pour administrer le questionnaire tout en garantissant l'anonymat et la confidentialité.

2.2.1.5. Rôle du comité « Savoir-Performance-Innovation » (SPI)

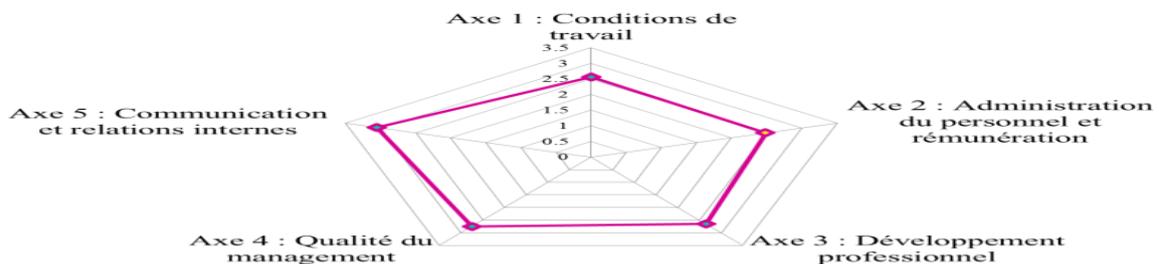
Le comité SPI permet de hiérarchiser les actions de progrès dans le cadre d'une démarche de qualité globale. Si elle est répétée régulièrement, elle permet de mesurer les évolutions et l'impact de ses actions en interne, est constitué des principaux managers de l'entreprise. Ses

membres permanents sont les suivants : PDG, DG, DFC, DRH, directrice audit et contrôle, le directeur technique, le directeur marketing, responsable système de management intégré.

2.2.1.6. Présentation des Résultats de l'observatoire

Nous présentons dans ce point les résultats de l'observatoire, en suivant les étapes ci-dessus, représentés dans la figure ci-après, concernant l'année 2012, année de mise en place de l'observatoire.

Figure n°1 : résultats des cinq axes de l'observatoire



Source : document interne de l'entreprise

Commentaire : pour l'année étudiée, il ressort une forte satisfaction notamment pour la communication et relations de travail (Axe 5) et une satisfaction moyenne dans les quatre autres axes.

Malgré ces résultats remarquables obtenus, l'entreprise met en place des actions correctives pour remédier aux dysfonctionnements observés au niveau des différentes branches. Cela dans le but d'améliorer le rendement des équipes donc la performance de l'entreprise.

2.2.2. Innovation responsable écologique de la S.A.S.A.C.E

La SASACE est un fabricant leader d'emballages en polypropylène, avec une capacité de production de 45 millions de sacs par an. Engagée dans une démarche de développement durable, la SASACE a élaboré les premiers sacs à base de polypropylène oxo-biodégradable et a réalisé des avancées significatives dans la recherche et le développement de cette technologie « verte ».

2.2.2.1. Les bénéfices d'ISO 26000 pour la SASACE

Les Principaux bénéfices de la démarche RSE dans le cadre de l'ISO 26000, à ce jour sont les suivants :

- Avancées dans le développement de produits d'emballage biodégradables en polyéthylène. En effet, en tant que chef de file du développement de la technologie d'emballage à base de polypropylène oxo-biodégradable, la SASACE contribue de manière significative à la durabilité de ce secteur et à la réduction de son impact sur l'environnement. Elle a non seulement promu le développement et l'adoption du concept oxo-bio au niveau national, mais elle collabore en outre avec l'organisme national de normalisation IANOR à l'élaboration d'une norme nationale consacrée à cette technologie, dans l'optique de contribuer à la création du premier laboratoire national pour les essais de polymères oxo-biodégradables.
- Élaboration du premier rapport de développement durable selon le modèle de la *Global Reporting Initiative* (GRI).
- Amélioration des relations avec le personnel et les parties prenantes.
- Amélioration de la réputation de l'entreprise.
- Accroissement de l'avantage concurrentiel.
- Soutien aux initiatives en faveur de la communauté telles que le renforcement de l'alphabétisation des travailleurs et de leurs familles et de l'employabilité des jeunes.

2.2.2.2. Comment ISO 26000 a-t-elle permis de réaliser ces bénéfices ?

Ces avantages ont été permis grâce aux éléments suivants :

- Un comité de pilotage permanent a été créé, chargé de l'application d'ISO 26000 et du suivi de sa mise en œuvre, dans l'optique de garantir des résultats constants et de promouvoir la responsabilité sociétale dans la chaîne de valeur et la sphère d'influence de l'entreprise.
- Un classement a été opéré entre les parties prenantes en fonction de leur importance et de leur pertinence pour l'entreprise et un certain nombre de réunions et d'entretiens ont été organisés afin de mieux cerner leurs attentes et leurs besoins.
- Les diverses dimensions de la responsabilité sociétale ont été incorporées aux systèmes de management intégrés et surveillées à l'aide d'un tableau de bord commun.
- Agissant sur deux plans, la SASACE a mis en place une plateforme pour favoriser le dialogue au niveau interne et externe. Elle s'est ainsi rapprochée des employés dans le cadre d'enquêtes de satisfaction régulières et de campagnes de sensibilisation destinées à mieux leur faire connaître les questions relatives à la responsabilité sociétale. Elle a également collaboré avec l'Association algérienne d'alphabétisation (IQRAA) afin de lancer des programmes d'alphabétisation, de formation et d'amélioration des compétences pour le personnel et leurs familles. En outre, la société a renforcé la communication avec ses parties prenantes dans le cadre d'ateliers trimestriels destinés à recueillir leurs

impressions et leurs points de vue, à promouvoir l'esprit d'entreprise des jeunes et à développer les compétences locales. Elle a également travaillé avec les parties prenantes sur l'avant-projet et la matrice de matérialité pour le rapport de développement durable *GRI*.

Plusieurs des meilleures pratiques de l'entreprise ont été publiées par L'Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE) et sont disponibles sur la plateforme RSE Algérie (www.rse-algerie.org/fr/).

Conclusion générale

Il y a de l'innovation sociale sans nul doute. L'objectif est l'amélioration de l'environnement, la protection de la santé humaine, les conditions de travail. C'est aussi se préoccuper des populations les plus à risques. Néanmoins, il y a lieu de le préciser que pour certains auteurs (Pavie, 2012, p. 17), la conception est différente ; l'objet de l'innovation responsable est d'intégrer tout au long du processus de l'innovation – de sa conception jusqu'à sa mise sur le marché – des mesures favorisant le respect de l'environnement : matériaux non polluants tri des déchets, recyclage, etc. c'est aussi la prise en compte de celui qui sera directement ou indirectement impacté par l'innovation. Ces distinctions sont fondamentales. En effet, il y a des enjeux majeurs à innover dans une finalité responsable, sociale, sociétale, nous soutenons néanmoins qu'intégrer la responsabilité dans les processus d'innovation est plus cruciale.

Bibliographie

- INGHAM, M. (2011). Vers l'innovation responsable, pour une vraie responsabilité sociétale. Paris : Editions DE BOECK.
- PAVIE X. (2012). Innovation responsable : stratégie et levier de croissance des organisations. Paris : Editions EYROLLES.
- PLUCHART, J.J. et UZAN, Odile. (2017). Responsabilité sociale de l'entreprise, études de cas. Paris : MA Editions-ESKA.
- www.iso.org